



Dossier :

Un été à Roussillon

▶ p.6

**Opération
tranquillité
vacances**

▶ p.10

**Maîtrise
budgétaire
pour 2019**

▶ p.12

**Lutter
contre les
addictions**

▶ p.15

**L'Industrie
à Roussillon**

▶ p.23



03 Édito	9 Actualités Cérémonie Sécurité Affaires sociales Santé Comité de quartier Sport Urbanisme Maintenance Commerces Affaires scolaires	22 Expression des groupes
04 Brèves		23 Histoire de la Ville
06 Dossier Un été à Roussillon		



Votre Ville a créé sa page Facebook !

Rejoignez nous !

É
D
I
T
O



Robert Duranton lors de la Rhodia Cup U10 le 9 juin dernier au moment du coup d'envoi de la finale.

Un été à Roussillon...

Il va s'en passer des choses cet été à Roussillon. Bien sûr, la cérémonie du 14 juillet, suivie du feu d'artifice en fin de journée, le ciné plein-air contentera petits et grands avec «Astérix» et «Nous finirons ensemble».

Le 10 Août, se tiendra notre grand rendez-vous avec l'histoire : le 455^{ème} anniversaire de l'Édit de Roussillon, un événement exceptionnel à ne pas manquer. En septembre, entre les journées du patrimoine, le forum sport et la finale de l'Édit Z'art suivi du concert des «Vieilles Fripouilles» et la saison estivale se clôturera magnifiquement.

Je n'oublie pas également les événements qui se sont déroulés ces dernières semaines, la Fête de la Saint-Jean, le concert d'Hélène Ségara, le tournoi international U10. Belle réussite !

Tout l'été, le Château sera ouvert au public. J'ai souhaité d'ailleurs renforcer l'équipe de la maison du patrimoine afin d'offrir tant aux roussillonnaises et roussillonnais qu'à nos visiteurs extérieurs une large possibilité de faire connaissance avec notre patrimoine historique. Des visites animées dédiées aux enfants, aux visites organisées pour les adultes, l'éventail de prestations est large.

Dans quelques mois, nous entrerons dans une période que vous connaissez tous et qui correspond au début de la campagne électorale.

À ce titre, nous continuerons à vous informer à travers ce magazine des différents événements et manifestations qui se déroulent sur notre commune. Cela me donne l'occasion de remercier l'ensemble des équipes de la Ville pour leur action au quotidien. Je ne citerai pas ici tous les services, mais que chacun sache que le travail qui a été accompli et qui reste à accomplir me permet d'être fier de vous.

Un dernier message. Je veux remercier nos quatre retraités Yves Serpoix, Dominique Blanc, Patrick Combe, Roselyne Agostino pour l'ensemble de leur action au cours de toutes ces années passées avec nous. Je leur souhaite une heureuse retraite et bienvenue à celles et ceux qui les remplacent.

À toutes et à tous, un excellent été, ensoleillé et riche en événements !

Bonne lecture...



Robert Duranton, maire de Roussillon

▶ **Fleurissement 2019**



Le concours du Fleurissement 2019 est lancé ! Dès à présent, vous pouvez nous adresser des photos de vos parterres, bosquets, fleurs, jardinières et suspensions, etc. Fin Septembre, un jury sélectionnera les dossiers. Une remise de prix sera organisée ensuite courant novembre. N'oubliez pas de joindre votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone à vos photos.

Pour tout renseignement, contactez le 04.74.29.01.01.

Déposez votre dossier au service communication ou envoyez le par mail à communication@ville-roussillon-isere.fr

▶ **Une fresque à l'école Langevin...**



En passant devant la maternelle Langevin, vous aurez l'occasion d'apercevoir une belle fresque réalisée par les enfants de l'école en collaboration avec une intervenante, l'équipe enseignante et Noureddine Boudjahfa, notre référent jeunesse. Belle oeuvre qui égaye les murs de l'école. Bravo pour cette initiative !

▶ **Bienvenue François... Au revoir Patrick...**



François Mazon (à gauche) remplace désormais Patrick Combe (à droite) en tant que Directeur du service maintenance

Patrick Combe ayant choisi de partir en retraite le 5 avril dernier après de bons et loyaux services, nous lui souhaitons bonne retraite. François Mazon a pris en main la direction du service maintenance le 18 mars.

François Mazon, à 48 ans, est père de 2 enfants. Il réside à Glun dans l'Ardèche. Après de brillantes études d'électronique, François commence sa carrière professionnelle aux PTT en 1990, entreprise qui l'année suivante sera scindée en deux, la Poste et France Télécom. François sera en charge plus particulièrement de la coordination technique de la téléphonie sur l'agglomération de Lyon. En 2005, il rejoindra le service technique de la ville de Valence où il gèrera plus particulièrement l'éclairage public puis en 2013 il travaillera au service achats de Valence Romans Agglo. Il sera là jusqu'à son départ pour Roussillon responsable de tous les achats des trois collectivités.

Si François a souhaité rejoindre Roussillon c'est essentiellement pour retrouver un service avec une plus grande polyvalence. Il apprécie également de retrouver un service à taille humaine pour être au plus près de la population et avoir plus de contacts avec les agents. Son parcours professionnel et son expérience dans les différents domaines évoqués ci-dessus apporteront, n'en doutons pas, des compétences utiles pour notre ville.



L'étang...

Un lieu calme et reposant pour profiter des beaux jours...

Un été à Roussillon

Un été à Roussillon ! Bien sûr, l'été signifie vacances, dépaysement, et liberté... Il signifie aussi une vigilance particulière...

Une bonne balade autour de notre étang vous apportera calme et sérénité, une visite du Château vous éclairera sur l'importance historique de la date du 9 Août 1564, une participation à notre cérémonie du 14 juillet vous permettra de vous replonger dans l'histoire de France. Une séance ciné plein-air vous détendra. Vous pourrez consacrer une journée entière, le 10 Août à revivre l'arrivée du convoi royal en notre bonne ville de Roussillon.

Mais l'été c'est aussi penser aux autres. Bien sûr, une vigilance toute particulière envers nos aînés, pour lesquels les fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences dramatiques, les personnes isolées qui en cette période peuvent souffrir de l'absence de leurs amis ou voisins, tout ceux qui ne peuvent partir en vacances mais pour lesquels de nombreuses activités sur Roussillon sont proposées. Merci également d'avoir une pensée pour nos animaux de compagnie, particulièrement ceux maltraités et qui ne comprennent pas la raison de leur abandon. ■



Une programmation culturelle toujours plus riche !



Robert Duranton entouré des comédiens de la troupe de théâtre du Sommelier le 25 mai dernier.

De plus en plus d'évènements viennent enrichir la programmation culturelle de la Ville. Pour en savoir plus, l'Édit'orial a interviewé Marie-Hélène Vincent, adjointe à la culture et au patrimoine.

Roussillon crée l'évènement. Il y a de plus en plus de manifestations festives. La Ville en matière culturelle, a pris une orientation nouvelle depuis ces dernières années ?

M-H.V : Oui, nous avons de plus en plus de manifestations culturelles à Roussillon. Nous avons pris une orientation nouvelle dans ce domaine. En plus de certains évènements traditionnels tels que le carnaval dans les écoles, Festijeu, le cinéma plein-air, la fête de la St Jean, les concerts de musique classique au château, nous avons mis en place des nouveautés. Toutes les années, une pièce de théâtre est jouée au Sémaphore par des professionnels. Nous accueillons également un panel d'artistes variés (chanteur, imitateur, humoriste). Il y a aussi le festival l'Édit Z'Arts ! Et dans un tout autre registre, nous profitons de la venue du distillateur dans la commune pour fêter l'Alambic.

M-H.V : Le 455^{ème} anniversaire de l'Édit de Roussillon est une étape importante, pensez-vous

que Roussillon ait également besoin d'avoir sa fête renaissance comme d'autres villes ont leur fête médiévale ?

Toutes les années, nous fêtons l'Édit de Roussillon. À cette occasion, nous organisons une fête renaissance... Un banquet, des animations, un concert sont programmés ce jour-là en plus des visites du château. Cela permet de faire connaître Roussillon, son histoire. L'Édit de Roussillon déclarant le 1^{er} janvier comme début de l'année civile pour l'ensemble du royaume est un acte majeure. Il mérite un rayonnement national et même au-delà. Il est donc normal et tout à fait justifié que Roussillon ait sa fête renaissance.

La ville de Roussillon s'engage beaucoup sur le développement d'activités culturelles. En tant qu'adjointe à cette délégation, quel sentiment en tirez-vous ?

M-H.V : La ville de Roussillon organise des spectacles, évènements et manifestations festives permettant à chacun d'accéder à la culture à des prix

attractifs. Elle propose des spectacles de qualité «tout public». J'en suis très fière. Il n'est de culture sans partage.

À propos du Patrimoine roussillonnais, que pouvez-vous nous dire ?

M-H.V : En 2014, le château de Roussillon a refait peau neuve : la salle Sebastiano Serlio a subi de gros travaux au niveau du plafond en fougère. Dans la cour nord, les pierres encadrant la porte ont été restaurées. Afin d'éviter des infiltrations d'eau, un système de drainage a été mis en place dans la cour du Jeu de Paume. Les marches de l'escalier à vis de la galerie Ouest ont été renforcées. Les travaux de restauration et valorisation du château se sont succédés depuis.

Nous avons à l'heure actuelle deux dossiers en cours : La restauration de la Chapelle du couvent des minimes, plébiscitée par les lecteurs du Dauphiné Libéré et la création d'une bibliothèque municipale qui deviendra médiathèque dès l'adhésion au réseau de lecture publique. De beaux projets en perspective ! ■



Cet été, célébrons le 455^{ème} anniversaire de l'Édit

Le 10 août prochain aura lieu le 455^{ème} anniversaire de l'Édit, la ville et l'Association de l'Édit ont œuvré ensemble pour la réussite de cet évènement historique.

Nous avons rencontré, Robert Valette, président de l'association.

Pourquoi créer cet évènement du 455^{ème} Anniversaire ?

R.V : Force est de reconnaître que le château de Roussillon, seul château de style renaissance en Isère, est bien le Berceau du Nouvel An. En effet, le décret signé le 9 août 1564 stipulant que le premier jour de l'année serait désormais le premier janvier sur tout le royaume de France, par le roi Charles IX lors de son séjour au château de Roussillon, est bien un acte historique majeur puisqu'il aboutit, par la validation du pape Grégoire XIII, à l'harmonisation de cette date sur tout l'occident chrétien en adoptant le nouveau calendrier grégorien. Cet acte historique mis au grand jour lors du quatre centième en 1964 par une grande passionnée d'histoire que fut Madeleine Coste, a été repris lors du 450^{ème} anniversaire par l'association du même nom, mais dissoute cette même année. Roussillon «berceau du nouvel an» mérite bien que ce fait historique soit connu du monde entier, c'est pourquoi l'association de l'Édit a été créée en 2016 pour promouvoir cet Édit par une grande fête renaissance.

Quels seront les temps forts ?

R.V : Cette Fête renaissance débutera par la reconstitution du Convoi royal qui se rendra au château de Roussillon

en fin de matinée où le maire remettra la clé de la ville au roi en présence de toute la cour, le gouvernement et le tiers état. Parallèlement, le roi aura remis la coupe au vainqueur du concours de labour qui se sera déroulé sur le parcours. Par ailleurs, dès 10 heures du matin, les animations autour de la place du château et dans la Grande Rue, la visite du château et les conférences, permettront au grand public de se plonger, au son de mandolines, dans la belle période de notre histoire : la Renaissance. Durant l'après-midi, les groupes de «Casse-cou» «Galops d'histoire» «Cirque Patoche» et «Troupe de danse Montiliso Salto» assureront le spectacle, avant que le public assiste à la scène de la signature de l'Édit en fin d'après-midi. Cette grande journée se terminera par un repas renaissance suivi d'une retraite aux flambeaux.

Pourquoi l'Édit de Roussillon est si peu connu ?

R.V : Il est un fait que cet Édit est encore trop méconnu et s'il a été mis au grand jour en 1964, il n'a pas bénéficié de manifestations de grande ampleur comme en connaissent certaines villes. C'est ainsi que Salon de Provence, patrie de Nostradamus fête la Renaissance depuis plus de trente ans. L'association

de l'Édit de Roussillon a été créée en 2016 pour promouvoir cet acte historique et célébrer le 455^{ème} anniversaire de l'Édit le 10 août prochain. Je remercie vivement la ville de Roussillon partie prenante de cette manifestation, sa commission culturelle, ses services de communication et techniques pour leur soutien précieux.

Les convois royaux étaient-ils si importants pour une commune ?

R.V : Lorsque Catherine de Médicis organisa ce voyage royal de 1564 à 1566 pour faire connaître à son fils Charles IX son royaume, ce convoi était constitué de tout le gouvernement, la cour et le tiers état, ce qui représentait plus de dix mille personnes et pas moins de huit mille chevaux. C'est dire si le séjour à Roussillon bouleversa la vie locale car il fallut assurer le logement et la nourriture pour tous et cela impactait la vie sur plus de cinquante kilomètres alentour, si bien que certains notables étaient logés jusqu'à Saint Antoine l'Abbaye. C'est un cas de peste qui provoqua la fin du séjour royal au château de Roussillon.



Voici la plus ancienne de nos cérémonies que nous célébrons chaque année.

La célébration du 14 juillet comme Fête Nationale a lieu régulièrement depuis la loi du 6 juillet 1880. Elle fut interrompue pendant la seconde Guerre Mondiale de 1940 à 1944. Journée considérée comme Première journée révolutionnaire en 1789 (Prise de la Bastille). L'anniversaire de cet évènement fut célébré en 1790 par la «Fête de Fédération» puis en 1792 et interrompue jusqu'au 6 juillet 1880. Si Roussillon n'a visiblement pas de séquelles de la

Révolution Française, il n'en demeure pas moins que l'impact que celle-ci a eu, s'est propagé jusque dans nos campagnes, la grande peur de 1789 a touché toutes les provinces. Roussillon commémore cette cérémonie sur le parvis de l'Hôtel de Ville, Place du Château et non devant le monument aux morts pour retrouver les fondements de cette journée. Le monument aux morts de Roussillon a été édifié après la première Guerre Mondiale.



Marcel Mouchiroud, conseiller municipal délégué chargé des relations avec les anciens combattants

De plus en plus de cérémonies officielles se succèdent, de mois en mois, elles ont toutes leurs particularités et leur raison d'être. Car, comment ne pas oublier, toutes celles et ceux «Morts pour la France» au quatre coins du monde et au cours des siècles. Si la France est ce qu'elle est aujourd'hui, avec sa particularité, sa culture et ses frontières, c'est que des combattants civils et militaires se sont engagés, se sont dévoués et pour certains finalement se sont sacrifiés. La devise républicaine «Liberté, Égalité, Fraternité» doit beaucoup au passé glorieux de ces soldats de l'ombre, ces inconnus, ces héros.

Non, nous ne devons pas oublier leur mémoire,

C'est pour cela que nos cérémonies ont lieu d'être.



Prise de la Bastille 14 juillet 1789



Guinguette en région parisienne 14 juillet 1945 Photo R. Doisneau.



14 juillet 2018 à Roussillon



Didier Charpenay
adjoint à la sécurité,
à l'environnement
et à la circulation

Roussillon comme vous le savez est une ville qui géographiquement se situe au carrefour de plusieurs départements. Les passages y sont nombreux, cela fait autant son charme que sa faiblesse. Merci donc de faire preuve de vigilance, d'attention et de précaution afin de vous garantir un été de tranquillité, de sérénité et d'apaisement.

Si l'été est propice aux départs en vacances et aux longs séjours, hors de chez vous, beaucoup de femmes et d'hommes continuent à travailler, les saisonniers, les restaurateurs, les hôteliers, les services des mairies... Il est juste et recommandé de respecter le travail de chacun.

Vacances riment avec bienveillance.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances ensoleillées.

Opération tranquillité vacances : Cet été, évadez-vous l'esprit tranquille...



La Gendarmerie Nationale et la Police Municipale de Roussillon peuvent veiller, sur votre logement pendant votre absence. Il vous sera demandé pour cela de vous rendre auprès de ceux-ci avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour remplir un formulaire simple et rapide autorisant les services de sécurité à surveiller vos habitations.

Ainsi fait, pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées afin de dissuader toute intrusion.

- Quelques incontournables avant de partir :**
- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
 - Faites relever votre courrier dans votre boîte aux lettres.
 - Ne pas oublier, avant votre départ, de vérifier fenêtres et volets.
 - Vérifier le bon état de vos serrures et verrous.
 - Ne pas laisser des sommes d'argent dans votre habitation.
 - Mettre vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr.

Il est également important de « faire vivre » votre logement :

- Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets.
- Allumer quelques lumières.
- A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. ■

Taxes incitatives sur les ordures ménagères



Disons le franchement, nous n'avons pas été élus pour augmenter les impôts et les taxes de manières automatiques (cela tout le monde peut le faire), notre rôle est de réfléchir, de proposer en conscience et en bonne intelligence une redevance juste et équitable pour tous.

On ne peut passer d'une taxe à une autre ou faire payer toujours plus les habitants de notre canton sans concertation valable. Il est donc urgent d'étudier l'impact de la taxe, en terme de coûts, de gains, tant sur le point environnemental que financier.

Peut-être, faudrait-il réaliser des tests de ramassage sur des secteurs représentatifs, une piste a d'ailleurs été évoquée par la commission environnement d'EBER, en agissant sur la diminution du tonnage des déchets avant de réfléchir à un ramassage plus important.

Les grandes surfaces et les grandes enseignes doivent diminuer leur production d'emballages, changer leur nature, recycler en leur sein, certains déchets contre des bons d'achats, nos aînés bien plus sages que nous, le faisaient, pourquoi pas nous ?

L'ancien canton de Beaurepaire plus rural, puisque les partisans de la redevance incitative prennent ce sympathique secteur en exemple, n'est pas l'ancien canton de Roussillon plus urbanisé et plus industriel, on peut donc dire alors que comparaison n'est pas raison...

Où sont les chiffres de Beaurepaire après le passage sur leur secteur à la redevance incitative, chiffres sur l'impact du brûlage, de la migration des déchets, des dépôts sauvages en tout genre, du rejet dans les égouts, tout

cela à un coût financier et surtout environnemental ? Où est-il ?

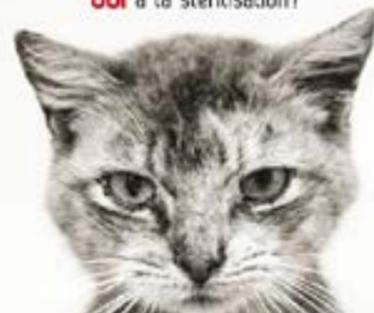
Quel seront ces chiffres sur notre canton ? Comparer les deux types de taxation sans pouvoir prendre toutes les données factuelles en compte n'est pas une bonne méthode. Comparons, opposons, demandons l'avis de nos concitoyens et après votons ! Nous sommes tous attachés dans les faits à améliorer le sort de notre planète. Bien sûr, il y a urgence à bien faire, néanmoins nos aînés nous le diraient, confondre vitesse et précipitation n'a jamais fait de belles réussites.

Nous ne sommes pas contre cette taxation incitative s'il est prouvé que c'est la meilleure solution.

Peut-être serons-nous obligés de l'adopter compte tenu du nombre d'élus communautaires enclins à la voter. Rappelons-nous que l'environnement est notre affaire et que cette taxe serait d'autant plus efficace, si elle était acceptée et comprise par tous.

Faisons rapidement cette étude, mettons en place des zones test, tirons-en les conséquences en l'absence de politique politicienne, votons en conscience pour le bien environnemental de notre canton. ■

CHATS ERRANTS La Fondation 30 Millions d'Amis. dit NON à l'euthanasie. OUI à la stérilisation!



▶ Protection animale : votre mairie s'engage pour la stérilisation des chats errants

Une expérimentation est actuellement en cours sur le quartier Bel Air. En partenariat avec la fondation 30 millions d'amis, la mairie s'engage pour la stérilisation des chats errants.

En effet, un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans.

Pour leur bien, pensez à signaler les chats errants auprès de la Police Municipale afin qu'elle puisse veiller à leur stérilisation.

Police municipale : 04 74 86 73 82

2019 : Maîtrise budgétaire

Le Conseil municipal, en sa séance du jeudi 28 avril 2019, a voté le budget primitif de l'année 2019. Ce budget a été construit selon cinq orientations fortes :

- maintien des taux d'imposition communaux,
- poursuite des efforts de gestion pour contenir les dépenses,
- stabilité des subventions aux associations,
- maintien et amélioration des prestations rendues aux habitants,
- poursuite de s investissements promis.

Budget primitif 2019 en chiffres

Fonctionnement :

Recettes 8 769 117 €
Dépenses 8 769 117 €

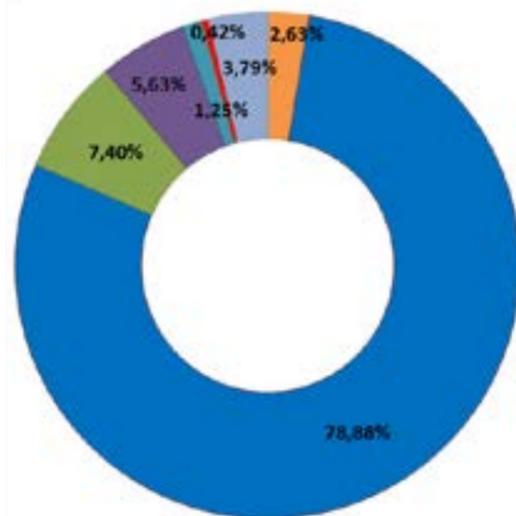
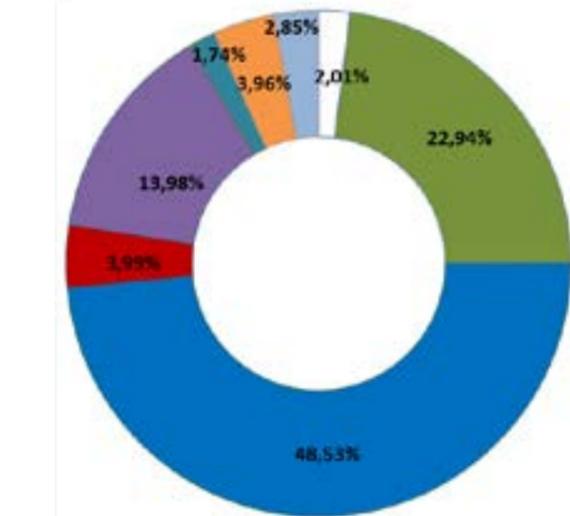
Investissement :

Recettes 3 532 635 €
Dépenses 3 532 635 €

Section de fonctionnement :

Dépenses

Recettes

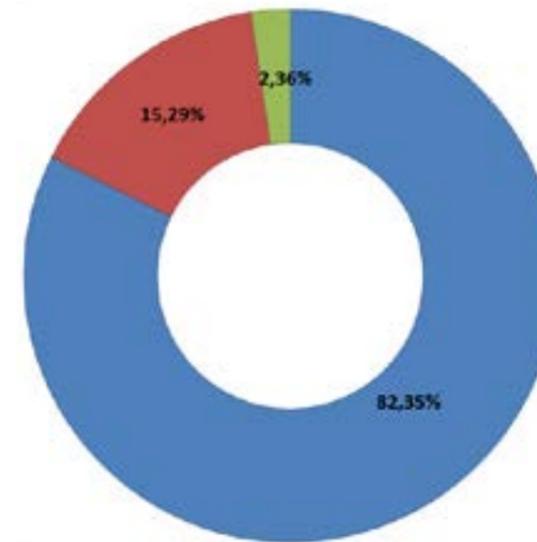


- | | | | |
|--------------------------------|--|---|---|
| □ Dépenses imprévues | ■ Autres charges de gestion courante. | ■ Produits des services. | ■ Atténuation de charges. |
| ■ Charges à caractère général. | ■ Charges financières, exceptionnelles et dotations. | ■ Impôts et taxes. | ■ Produits financiers, exceptionnels, reprise provisions. |
| ■ Charges de personnel. | ■ Virement section investissement. | ■ Dotations, subventions et participations. | ■ Résultat fonctionnement reporté 2018. |
| ■ Atténuation de produits. | ■ Amortissements. | ■ Autres produits de gestion courante. | |

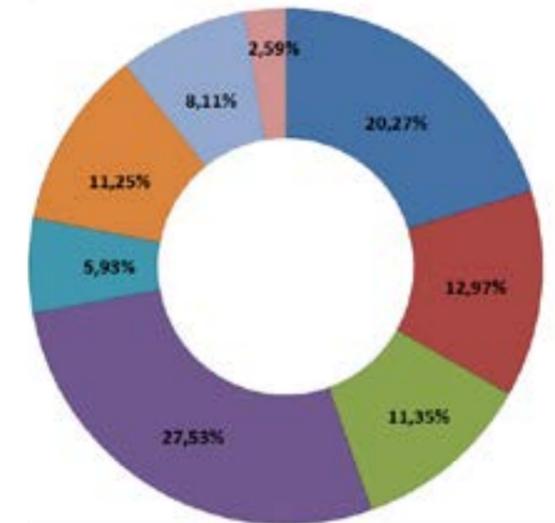
Section d'investissement :

Rendre la ville plus belle, plus moderne, plus agréable à vivre... Tels sont les objectifs des actions entreprises par la commune sur les espaces publics et le patrimoine communal.

Dépenses



Recettes



- | | | |
|--|-----------------------------------|------------------------------|
| ■ Opérations et subvention d'équipements | ■ Subventions d'investissement. | ■ Produits des cessions. |
| ■ Capital de l'annuité de la dette. | ■ Emprunts. | ■ Virement section de fonct. |
| ■ Opérations patrimoniales. | ■ Dotations, fonds divers. | ■ Amortissements. |
| | ■ Excédents de fonct capitalisés. | ■ Opérations patrimoniales. |



René Pey,
adjoint aux finances

Depuis cinq ans que nous sommes arrivés à la tête de la commune, notre priorité a été de ne pas augmenter les diverses taxes qui pèsent déjà largement trop sur les familles, nous continuons dans cette voie.

Pas d'augmentation des taux de base, même une baisse en 2015. Non seulement, nous avons réussi cette performance, mais je me félicite avec le Maire de notre parfaite maîtrise budgétaire.

Certes, il a fallu revoir de nombreux postes, mais finalement, nous nous apercevons que la rigueur budgétaire n'implique pas une diminution de nos investissements ou de nos actions diverses, oui, nous avons contrôlé notre déficit, notre endettement et nous continuerons à le faire.

Nos investissements sont nombreux et ne grèvent pas notre budget.

Pour preuve, les différentes réalisations qui sont en cours actuellement.



Jean-Claude Canario
adjoint à l'action sociale
au logement et à la santé

C'est l'été, et pourtant le service des affaires sociales (Centre Communal d'Action Sociale) prépare déjà le repas des aînés. Il se déroulera le samedi 9 novembre. Rendez-vous dès midi au gymnase Baquet.

Ceux qui ne peuvent pas se rendre au repas, auront la visite à leur domicile de nos collègues élu(e)s qui leur remettront un colis.

L'ambiance, je l'espère, comme chaque année, sera conviviale, festive. Un spectacle sera organisé au cours du repas.

Nous espérons que cette journée, comme toutes celles des années précédentes se passera dans une ambiance chaleureuse.

Nous vous attendons nombreux !



Plan canicule : protéger les plus fragiles

Le Centre Communal d'Action Sociale de Roussillon met à disposition des outils pour préserver la santé des personnes les plus vulnérables face à la canicule.

Message important : les épisodes de fortes chaleurs nous incitent à la plus grande vigilance et le Centre Communal d'Action Sociale de Roussillon souhaite établir une liste de personnes isolées ne pouvant bénéficier d'aucun soutien familial, amical ou de voisinage, si les tem-

pératures devenaient caniculaires. Ces personnes seraient contactées si nécessaire et des dispositions seraient prises pour préserver leur santé. Si vous souhaitez figurer sur cette liste confidentielle ou si vous connaissez des personnes ayant ce profil, vous pouvez contacter le CCAS 04.74.86.17.90 ■

Actions préventives :

- Ayez toujours à proximité d'une personne fragile un brumisateur d'eau,
- Pensez régulièrement à donner à boire de l'eau fraîche,
- Pensez à ventiler le logement,
- Pensez également à maintenir la fraîcheur en rabattant les volets,
- Evitez les efforts physiques aux heures les plus chaudes,
- Mangez en quantité suffisante.

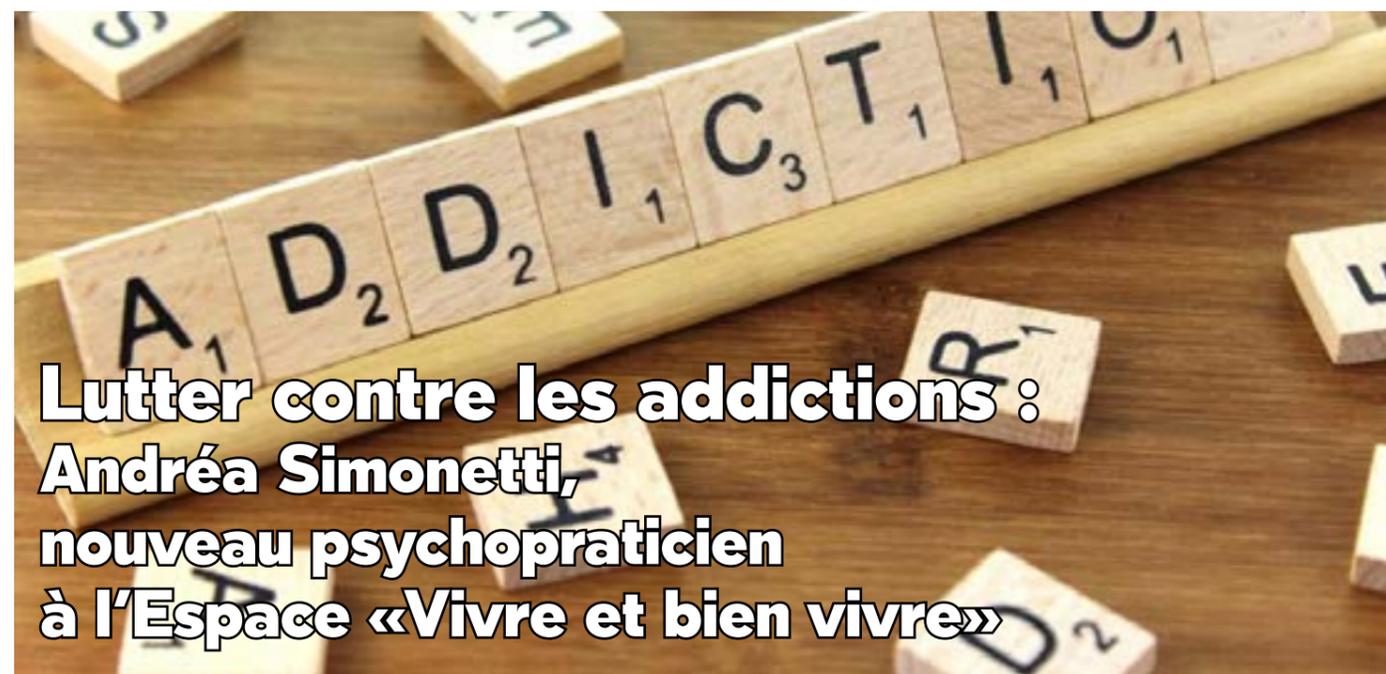
Félicitations à notre centenaire



Le 15 mai dernier, le Maire, accompagné de Jean-Claude Canario, adjoint à l'action sociale au logement et au CCAS et de Josette Bonnet, dans le cadre des téléalarmes, a souhaité honorer, pour le jour de son anniversaire, notre centenaire.

Le temps passé auprès d'elle et de sa famille a fait l'objet de jolies anecdotes. Pour l'occasion, le Dauphiné Libéré était présent.

Madame Georges nous a accueillis très dignement avec ses filles autour d'un goûter apprécié par l'ensemble des personnes présentes. C'est avec une émotion toute particulière que notre maire lui a offert la médaille de la Ville de Roussillon ainsi qu'une boîte de chocolats... Très appréciée !



Lutter contre les addictions : Andréa Simonetti, nouveau psychopraticien à l'Espace «Vivre et bien vivre»

Andréa Simonetti, psychopraticien à l'Espace «Vivre et bien vivre» nous explique comment aider les personnes victimes d'addictions.

La Rédaction : M. Simonetti, vous intervenez dans deux cabinets à Roussillon et à Beaurepaire. Qu'est ce qu'une addiction et quels sont les outils dont vous disposez pour aider ces personnes ?

A.S : Le terme de Psychopraticien est un terme générique qui couvre de nombreuses pratiques. Dans mon cas, je pratique l'hypnose Ericksonienne, la Programmation Neuro Linguistique, la cohérence cardiaque et possède un Diplôme Inter Universitaire en pratiques addictives. Si mes consultations peuvent relever tant de souffrances liées aux parcours qu'aux accidents de vie tels les décès, divorces, manque de confiance en soi, énurésie, phobies, problèmes de couples, je suis de plus en plus en lien avec des problématiques relevant de l'addiction.

Une définition de ce qu'est une addiction ; c'est la rencontre de trois éléments : un individu - un environnement - un produit. La déclaration d'une addiction n'est autre que la résultante d'un déséquilibre momentané dans la vie d'une personne et la rencontre du produit pour pallier ce déséquilibre.

Ce n'est pas parce qu'on est en contact avec un produit, qu'on développe forcément une addiction. Ce n'est pas non plus sa consommation ou sa pratique, mais la nécessité de consommer ou pratiquer qui est un comportement addictif.

Une addiction se manifeste par trois observations comportementales : une compulsion – une perte de contrôle – un craving (une nécessité impérieuse, irrésistible de consommer) - et ce malgré les conséquences néfastes voire délétères connues.

Quelles sont les addictions que vous rencontrez ?

A.S : En 4 ans de pratique, les deux comportements addictifs que je rencontre sont la consommation de tabac et les Troubles du Comportement Alimentaire, puis la consommation d'alcool et de cannabis, bien-sûr.

A cela viennent s'ajouter la consommation d'opiacées, les jeux d'argent, les achats compulsifs et la consommation de cocaïne. Les jeux vidéos ne font pas partie du manuel de diagnostic et

de statistique des troubles mentaux, ils feront leur apparition dans la prochaine version. Je commence à recevoir également de jeunes adolescents pour des troubles du comportement.

Comment pouvez vous les accompagner ?

A.S : L'accompagnement doit se faire de façon pluridisciplinaire. En effet, les produits de substitution médicamenteux sont d'un apport incontestable dans le confort vers une réduction des risques.

Si le tabac est librement vendu, ainsi que l'alcool, dont le sevrage est à envisager avec beaucoup de précaution, les autres produits illicites consommés ne faisant pas l'objet de contrôle sont souvent coupés par diverses substances. Il est ainsi indispensable de faire appel à des produits de substitution sains pour permettre à la personne de limiter les manifestations inhérentes aux sevrages (quand cela est désiré et souhaitable).

Il a été étudié et vérifié que la substitution à elle seule ne suffit pas pour accompagner ces personnes et que les Thérapies Cognitivo-Comportementales dont l'hypnose fait partie, la PNL et d'autres psychothérapies sont d'une efficacité remarquable. Cela demande donc une approche collégiale des différents intervenants dans le domaine.

Comment pratiquez-vous au quotidien ?

A.S : Je m'appuie dans un premier temps systématiquement sur une approche en PNL. Lors d'une première séance, je tente de circonscrire au mieux l'environnement de vie passé et actuel afin de mieux envisager le contexte de vie de la personne venant consulter. Les séances suivantes, dont le nombre est variable, sont l'occasion de débriefings et de travail tant en hypnose que par le biais d'autres approches plus adaptées aux symptômes exprimés lors de la séance. ■



Hubert Breysse
conseiller municipal
délégué à la vie de quartier
et à la politique de la Ville

Les comités de quartier ont été de nouveau organisés cette année 2019.

Déjà trois réunions ont été proposées selon votre secteur au cours de ce second trimestre.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à participer à ces réunions au cours desquelles librement, vous pouvez exposer vos problèmes, vos doléances et vos requêtes. Rien ne vous empêche non plus de témoigner d'actions positives qui ont été mises en place dans vos quartiers : ralentisseurs, signalisations, actions en faveur des biens et des personnes...

A l'issue de ces réunions, je rencontre toujours notre Maire pour lui faire part des points à améliorer dans vos quartiers ainsi que des points de satisfaction.

Robert Durantont réagit toujours très vite et avec la volonté de vous servir.

Nous étudions toutes vos réclamations et restons à votre écoute. Ces échanges nous permettent d'améliorer le quotidien des habitants de notre commune.

Au cours de la deuxième partie de cette année, d'autres réunions seront programmées.



Une affaire qui marche : les Comités de Quartier ! Lancé dans le cadre de la politique de la Ville, le premier créé fut celui des Cités et la toute première de ces réunions s'est tenue le 8 septembre 2014, soit guère plus de six mois après notre arrivée à la tête de la commune. Notre Maire, à l'origine de cette idée, m'a désigné pour porter ce projet et, je dois le souligner, m'a toujours soutenu sans réserve afin d'amener au mieux à la réalisation des propositions ou suggestions évoquées lors de ces réunions.

Devant le succès et la participation active et constructive des habitants des Cités, nous avons décidé de continuer sur notre lancée et ainsi sont nés le Comité des Arnaudes le 4 avril 2017, puis celui de Bel-Air le 16 mai 2018.

De nombreux travaux ou aménagements ont pu être réalisés à la suite de ces réunions, mais nous ne pouvons pas toujours accéder à toutes les demandes.

Nous avançons cependant régulièrement et ce qui ne peut être fait rapidement n'est pas pour autant abandonné, mais seulement reporté.

Une des premières réalisations a été la rénovation des jeux de boules voisins du foyer Grumbach avec, entre autres, l'amélioration du local et la réfection de son système de fermeture. L'aménagement de la voirie dans les avenues avec mise à jour des panneaux, l'installation de ralentisseurs sur la 2° et 4° avenue, l'embellissement du «rond-point» de la 3° avenue, le rajeunissement du foyer Grumbach, la réparation du chemin «piétons» le long de la RN 7, le rebouchage des nids de poules sur la chaussée ou sur les trottoirs, la pose de bancs rue Montmousseau, la réfection d'une partie des trottoirs avenue Gabriel Péri (vers le labo et en face des commerçants)... le reconditionnement total du jardin de la Paix avec la création d'un espace d'apprentissage au code de la route pour les enfants, ainsi que de nombreux jeux pour les plus petits...

Devant le succès obtenu aux Cités, Monsieur le Maire me demande d'organiser un second Comité dans le secteur des «Arnaudes» et c'est ainsi que celui-ci prit forme avec une première rencontre le 4 avril 2017. Depuis,

quatre réunions ont eu lieu, parfois assez animées car les demandes étaient fournies.

Nous avons installé deux ralentisseurs rue des 4 Meilles (très demandés par les riverains) ainsi qu'un petit terrain de loisirs destiné à occuper les jeunes sans qu'ils créent de désagrément sur le secteur. Plusieurs projets sont en cours : la pose de deux nouveaux ralentisseurs sur la rue Yves Farge et route de Vienne.

L'aventure des Comités se poursuit puisque le 16 mai 2018, voyait la naissance du Comité de quartier de Bel-Air. Là aussi, un certain nombre de demandes beaucoup liées à des problèmes d'insécurité ou d'incivilité. Pour tenter de répondre au mieux, une installation de deux ralentisseurs avenue Bel-Air, proches du foyer Mandela, ou tout simplement quelques places de stationnement tracées chemin de la Tour ont été appréciées. A plusieurs reprises, des bennes à encombrants ont été installées et ont permis aux habitants de se débarrasser des gros objets devenus inutiles. Avec notre soutien, l'OPAC 38 a pu modifier la disposition des lieux et l'emplacement de la benne à verre, la pose de grillage, ce qui a permis de supprimer les dépôts sauvages que laissaient certains automobilistes au passage !

Je profite de cet Edit'Oréal pour remercier tous ceux qui ont participé et apporté des idées, y compris des critiques constructives, car sans eux nous n'aurions pu faire tous ces travaux... Continuons ensemble, nous irons de l'avant et étendrons nos rencontres à d'autres quartiers. ■



Forum des associations sportives

Un forum des associations sportives est en cours d'organisation par le CMJ (Conseil Municipal Jeunes).

Ce forum fait partie de la liste d'actions que les membres du CMJ souhaitaient créer durant leur mandat. Ils sont aidés pour cela par le Centre Social et la Mairie. Il aura lieu le 21 Septembre 2019 à l'Espace et en cas de mauvais temps, on rajoutera le Sémaphore. 32 sections sportives ont été contactées, 28 ont donné leur accord.

Début septembre une campagne de publicité sera faite pour vous rappeler la date et l'horaire de ce forum.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous rencontrer. ■



Rhodia Club Judo

Le 14 Avril dernier a eu lieu le Premier tournoi inter clubs Loïc Lafond.

Ce sont 12 clubs et 309 enfants qui se sont affrontés sur les tatamis installés au gymnase Baquet.

Voici le classement :

- 1^{er} Entente Pays Viennois
- 2^{ème} Rhodia Club Judo
- 3^{ème} Judo 42

79 judokas du Rhodia ont participé à ce tournoi

Un grand merci à tous les parents et enfants qui ont permis que ce tournoi soit une réussite.

Le Rhodia Club Judo a bientôt 2 saisons d'existence et il ne cesse de grandir avec 180 licenciés et les inscriptions continuent.

Tous apprécient l'enseignement prodigué par Heinrich Laurent éducateur et champion. C'est à lui qu'on doit la venue, lors des journées de stage des 27 et 28 Avril derniers de deux champions membres de l'équipe de France qui se sont hissés jusqu'au championnat du monde : Julia Rosso et Alexandre Mauriac. Tout au long de ces deux journées ils ont patiemment expliqué et démontré leur savoir à tous ces jeunes ou moins jeunes avides de leurs conseils.

Ces deux jours de stage ont été une réussite. ■



Josette Bonnet
Conseillère municipale
déléguée à la jeunesse,
le conseil municipal des
jeunes et le sport

C'est un fait, nous avons de nombreux équipements sportifs sur notre commune et sur le territoire. Cela ne nous empêche pas de réfléchir avec le Maire et l'équipe municipale à la possibilité de doter Roussillon d'une nouvelle salle de sport.

À quelle fin ? Il pourrait par exemple abriter des sports de combat.

Bien sûr, ce projet ne se fera pas dans un délai immédiat, mais, il peut constituer une base de réflexion et de travail pour les années à venir. Les sportifs de Roussillon et de ses environs doivent pouvoir être accueillis dans un environnement adapté et susceptible de créer en eux l'émulation nécessaire aux victoires.

Autre point, nous avons mis en place, un outil qui va permettre de détecter et de réagir immédiatement aux «petits travaux» à réaliser dans nos installations sportives. Le service maintenance a pour mission dès réception de ce tableau d'effectuer les réparations nécessaires.



Michel Mas,
adjoint à l'urbanisme

Roussillon poursuit son développement urbain

L' Espace, la nouvelle salle de réception a été construite pour répondre à une forte demande et compléter les équipements municipaux nécessaires au développement de la commune.

Elle permet d'améliorer notre capacité d'accueil pour les différentes manifestations publiques ou privées organisées à Roussillon (mariages, fêtes, séminaires, expositions etc..).

Elle a été inaugurée, le 5 février 2019, Robert Duranton, Maire de Roussillon a prononcé un discours d'inauguration avant de couper le ruban, en soulignant le budget parfaitement respecté de cette réalisation, et a remercié le Département et la Région Rhône Alpes pour les subventions accordées à hauteur de 130 000 € pour le Département et de 100 000 € pour la Région.

Depuis sa mise en service, elle est utilisée très régulièrement pour différentes manifestations.

Il faut souligner le beau travail d'aménagement paysager réalisé par le Service Espaces Verts de la commune.

Roussillon se développe,

Roussillon s'aménage et s'embellit.



Les règles d'urbanisme à respecter

Quel que soit votre projet, avant de démarrer des travaux, il est nécessaire de se renseigner sur les autorisations à demander en Mairie.

Que ce soit pour une construction, un agrandissement, une rénovation, un ravalement de façade, un abri de jardin, un mur de clôture, etc. Tous ces travaux sont soumis à autorisation et doivent, pour être réalisés, respecter les règles d'urbanisme.

En effet, même si la propriété est individuelle, le paysage appartient à la collectivité et pour le protéger, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit les règles de construction à respecter par tous.

Que vous soyez professionnels ou particuliers, ces règles sont les mêmes et s'imposent à tous.

Pour vous renseigner, le service Urbanisme de la Mairie est à votre écoute et vous indiquera, ce qui est possible ou pas, ainsi que les démarches à effectuer pour pouvoir réaliser vos travaux en toute légalité et en toute sérénité. ■

▶ Étude de coloration de la Ville

Dans le but de favoriser la mise en valeur des bâtiments et des différents quartiers, une étude de coloration va être prochainement lancée sur l'ensemble de la commune. Il s'agira d'élaborer et d'exploiter des gammes de teintes appropriées aux différents secteurs, en prenant en compte leur histoire, leurs spécificités architecturales, et d'établir ainsi des prescriptions pour les éléments constitutifs de l'architecture (façades, volets, toitures, modénatures...) Cette étude débutera par un diagnostic réalisé à l'échelle de toute la commune pour identifier secteur par secteur les éléments du paysage urbain. Ce diagnostic conduira ensuite à élaborer pour chaque secteur un nuancier et définir une palette de couleurs qui constituera la charte chromatique de chacun de ces secteurs.

Cette charte chromatique adaptée aux différents quartiers et époques de construction, permettra de créer à terme une véritable ambiance homogène et harmonieuse pour valoriser la ville.

Ainsi dans un futur proche, chaque propriétaire ou copropriété désireux de rénover sa façade pourra choisir une teinte dans le plan de coloration établi à l'issue de cette étude qui devrait durer environ 6 mois et assurera à l'avenir un embellissement et une cohérence du paysage urbain de Roussillon.



Marc Rousvoal,
adjoint à la maintenance
et aux travaux



Aménagement du Jardin de la Paix

Petits et grands pourront maintenant se donner rendez-vous au Jardin de la Paix pour profiter d'un moment convivial en famille.

Durant le mois de mai vous avez pu constater un changement au Jardin de la paix. Après une collecte d'idées au sein de la municipalité et avoir présenté le projet lors d'un comité de quartier des cités animé par Hubert Breysse, conseiller délégué à la politique de la ville, le projet d'aménagement de ce jardin a été lancé.

Une nouvelle aire de jeu sera installée sous le portique utilisé pour la présentation des banderoles des différentes manifestations organisées dans la ville. Cette nouvelle aire consacrée aux enfants de moins de 7 ans est réalisée sur un sol souple équipé de 3 jeux adaptés à notre jeune public.

Une piste cyclable ludique a été également construite pour les plus jeunes, piste équipée de panneaux de signalisation routière, STOP, sens interdits, passages piétons... Ainsi nos bambins peuvent faire du vélo en toute sécurité et les panneaux permettront à ces jeunes cyclistes d'acquérir quelques notions simples du code de la route.

Pour finir d'aménager ce Jardin de la Paix, nous avons ajouté une table de ping-pong et tracé une marelle.

Nous n'oublions pas non plus, nos amis à quatre pattes en leur offrant un coin «détente». ■



Lors de notre dernière campagne municipale, notre Maire avait pris des engagements, parmi ceux-ci, investir pour occuper nos jeunes. Et, dans un souci de cohérence, nous avons équipé trois quartiers.

C'est dans cet esprit que nous avons réalisé sur le quartier Bel-Air un terrain multisports. Si des promesses avaient été faites par nos prédécesseurs, rien n'avait vu le jour jusqu'à présent. Réalisé sur un terrain que la Mairie a acheté à l'OPAC 38, construit par la société Agoospace sur une surface de 450 m², il permet de pratiquer le football, le basket, le tennis etc...aujourd'hui, ce sont de nombreux jeunes du quartier qui viennent s'entraîner et ainsi s'occuper utilement. Nous sommes heureux de constater que ce terrain multisports est respecté par tous et a toujours été conservé dans son état initial. Il présente de plus l'avantage d'embellir l'endroit, car situé au milieu des immeubles.

La seconde réalisation, certes plus modeste, mais que nous pensons efficace, se trouve sur le quartier des Arnaudes, au milieu des habitations nouvelles : une aire de loisirs pour les jeunes. Nous avons opté pour cette solution afin de répondre aux attentes des riverains. Ce terrain est clôturé et engazonné, d'une surface d'environ 500 m², permet de se détendre. Il sera adapté et développé. Enfin, le troisième projet qui nous a fortement interpellé est l'aménagement du Jardin de la Paix avec jeux pour enfants et adolescents. Vous voyez, les projets ne manquent pas et vous pouvez compter sur notre équipe pour travailler constamment à l'amélioration des conditions de vie dans notre Ville.



Gérard Boussard
Conseiller municipal
délégué à l'emploi

Commerces, artisanat et entreprises de services sont l'âme d'une ville.

Notre équipe municipale défend avec vigueur le maintien des commerces de proximité, à chaque fois que nous avons l'occasion, nous mettons en avant leur développement, leurs investissements, leurs réalisations. Alors oui, bienvenue à nos nouveaux commerçants en leur souhaitant toute la réussite possible. N'hésitez pas à vous rapprocher du service communication de la mairie pour apparaître dans cette rubrique.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Notre Ville peut se réjouir d'accueillir régulièrement de nouveaux commerces, signe d'une économie dynamique et d'un territoire attractif ! C'est avec plaisir que nous vous les présentons...



Proxi

Au 3 grande rue, les gérants du magasin Proxi vous attendent avec le sourire. Venez faire vos emplettes, vous trouverez toujours dans cette épicerie de proximité ce dont vous avez besoin. Produits locaux, produits frais : fromages, miels, terrines, confitures, fruits...

Des livraisons à domicile sont également prévues, vous pouvez vous renseigner au magasin.

Proxi
Ouvert du mardi au dimanche
3, Grande Rue
04.74.86.40.64

MMA agence de Roussillon

Les assurances sont indispensables à la vie quotidienne, qu'elles soient d'habitation, pour les véhicules ou concernant notre propre responsabilité. Trop de conséquences négatives peuvent gâcher une vie entière par manque de souscription à une assurance.

Votre nouvelle agence MMA a ouvert ses portes à Roussillon.

Pour vous apporter le meilleur service de proximité pour vos besoins en assurances, l'équipe vous accueillera avec plaisir dans ses locaux et sera à votre écoute pour répondre au mieux à l'ensemble de vos besoins.

MMA Agence de Roussillon
11, route de Valence
04.74.86.49.91



Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants



Le dispositif «Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE), cofinancé conjointement par les ministères de l'Intérieur et de l'Education nationale est proposé depuis la rentrée scolaire 2013 à l'école Wallon qui accueille dans ses locaux les parents d'origine étrangère pour une formation à la langue française assurée par l'ADATE. Les objectifs de ce dispositif sont de permettre aux parents francophones de se perfectionner dans l'acquisition du français pour comprendre les documents écrits relatifs à la scolarité de

leurs enfants. Ceci est important pour :

- participer aux échanges avec l'école,
- comprendre le fonctionnement et les attentes de l'école,
- assurer le suivi de la scolarité des enfants,
- connaître les valeurs de la République et leur mise en oeuvre dans notre société française.

Nous pouvons nous réjouir de la bonne participation volontaire des parents pour ce dispositif qui a pu être reconduit chaque année. L'information auprès des familles est assurée par les écoles. ■



Pascale Torsiello
conseillère municipale
aux affaires scolaires

L'année scolaire se termine et je vous avoue avoir passé en tant que conseillère municipale aux affaires scolaires une excellente année. Les relations avec le corps enseignant, les directrices et les parents d'élèves ont été particulièrement riches et productives. Je m'en réjouis, le Maire partage mon sentiment et renouvelle à toutes et tous son attachement à un système scolaire qui permet aux enfants d'apprendre dans les conditions les plus favorables.

Pour information, voici un point pour la rentrée de septembre 2019 :

- dédoublement des classes de CE1 soit 5 CE1 en élémentaire Wallon et 3 CE1 en élémentaire Langevin
- Ouverture d'une classe de maternelle en maternelle Wallon soit 7 classes à la rentrée
- Attribution d'un poste au titre du dispositif 100% de réussite à l'école élémentaire Wallon

Dédoublement des classes de CP et CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire : une mesure de justice sociale



En France, plus de 20 % des élèves ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire. Ces difficultés pèsent en particulier sur les élèves dont les familles sont elles-mêmes en situation de fragilité sociale, culturelle et économique.

Pourtant, les résultats de la recherche et la comparaison internationale montrent qu'il n'y a pas de fatalité en matière d'échec scolaire et que les progrès peuvent être significatifs pour tous les élèves et notamment pour les plus fragiles.

Cela passe par une baisse importante des effectifs dans les classes des élèves les plus en difficulté et par un enseignement explicite, progressif et davantage personnalisé.

Au cœur des engagements éducatifs du président de la République durant la campagne présidentielle, la mesure a été mise en place dès le mois de juin 2017 selon un calendrier échelonné sur trois ans.

Source : site internet de l'Education nationale

Vos élus s'expriment

Un engagement fort

Au risque de perturber les esprits chagrins et de déranger ceux qui continuent à prétendre le contraire, à nouveau, nous affirmons de façon claire : « ce que nous disons, nous le faisons ! ».

Ce n'est pas une vaine expression lancée comme un slogan ou une formule magique, c'est une réalité, une évidence, un programme. Il n'y a qu'à voir les investissements et les réalisations que nous avons entrepris depuis que nous nous sommes engagés dans cette mandature. Et, nous ne ferons pas à l'opposition ou à nos détracteurs, l'affront de rappeler la totalité de nos actions, tout le monde a conscience du travail que l'ensemble de l'équipe de la majorité a mené. Seule la mauvaise foi pourra le cas échéant servir de réponse à nos adversaires.

Les élus de la majorité municipale :

R. Duranton, M.-H. Vincent, R. Pey, D. Charpenay,
M.-T. Lambert, J.-C. Canario, M. Rousvoal, M. Mouchiroud,
G. Boussard, M. Mas,

Écouter, proposer,...

Cinq années où nous avons rencontré, échangé et écouté roussillonaises et roussillonnais, et apprécié besoins, priorités :

- alimentation saine avec circuits courts dans des commerces de proximité,
- déplacements facilités par des voies piétonnes, de taille suffisante pour les différents citoyens se déplaçant à pied, en vélo, en transports collectifs ajustés à leurs besoins,
- mieux vivre avec aménagement d'espaces de rencontre, de convivialité, sans s'isoler, en accordant une attention particulière aux jeunes et aînés,
- développement d'actions sur la citoyenneté, le vivre ensemble en relayant les actions contre toutes les formes de discriminations et le racisme.

Enfin, ils nous demandent de rendre compte des décisions prises, des actions engagées et de débattre sur les ajustements opportuns, sans s'isoler dans un territoire, soucieux de coopérer, de mutualiser.

Les élus de l'opposition municipale :

R. Dumas, M. Richoux, J.P. Vignoud.

Un fait est certain, les engagements pris en 2014 et ceux que nous avons dû lancer entre temps, par opportunité ou par devoir, sont tenus, mieux, aucun quartier n'a été délaissé, aucune classe de la population n'a été oubliée, aucune demande n'a été passée sous silence car ce que nous avons dit que nous ferions s'adresse à l'ensemble des roussillonaises et roussillonnais sans exception ! il n'y a ni idéologie ni démagogie dans cette vérité seulement du pragmatisme.

Nous nous étions engagés, nous avons tenu parole car c'est avec l'honnêteté et la droiture que l'on développe, dynamise une ville pas avec de vagues promesses ou des sourires enjôleurs.

Ce qui nous disons, nous le faisons. Cela continue et continuera !

H. Breysse, J. Bonnet, E. Guillermo, P. Torsiello,
V. Mas, M.-C. Hainaud, T. Sassolas,
M. Guyon, J.M Bourgeois, D. Bernardi, L. Duranton

La jeunesse est oubliée dans notre commune.

En tant que Conseiller Départemental et Maire vous aviez promis « des projets pour les jeunes ». Or nous constatons la réduction des subventions aux missions locales, aux foyers des jeunes travailleurs, à la protection de l'enfance et aux associations locales qui œuvrent en faveur de notre jeunesse : centre social, Pass-r'ailes...

Nous avons un conseil municipal «jeunes» dont nous ne partageons aucun projet et une commission municipale « jeunesse» sans réflexions ni participation active.

Vous avez revu à la baisse le montant des aides allouées aux familles pour les vacances de leurs enfants.

Au vu de toutes ces réalités comment pensez-vous que les familles peuvent offrir des vacances à leurs enfants ?

Non, vous ne tenez pas votre promesse. A Roussillon notre jeunesse est OUBLIEE.

Les élus de l'opposition municipale :

M. Cabrera, B. Pernot, L. Piot

L'industrie à Roussillon - Chapitre 2 : De la Grande Guerre aux 30 glorieuses



Le site industriel de Roussillon va se développer jusqu'au début des années 70. Et s'imposera comme le principal levier de croissance de sa zone géographique.

Après avoir plongé dans les premiers chapitres qui ont forgé le destin industriel de Roussillon (voir Edit'Oréal n°14), il est temps d'ouvrir la première page du tome 2 de l'histoire. Celui qui consacre la Ville comme plate-forme nationale dans le secteur de la chimie. Après guerre, le site de Roussillon évolue logiquement. L'usine va désormais se consacrer à la fabrication de produits chimiques demi-finis et à l'expérimentation de nouvelles fabrications étudiées dans les laboratoires de Saint-Fons et Paris. Cette nouvelle activité s'explique par des raisons techniques voire technologiques. En bref, les usines de Saint-Fons (69) ne pouvaient pas, au début des années 20, remplir complètement leur rôle dans la fabrication du fil d'acétate (forme de fil plastique, ndlr). De plus, ce procédé, nouveau, n'avait pas encore de débouchés commerciaux. Pour ces deux grandes raisons, il fut alors décidé d'externaliser cette production sur le site de Roussillon qui possédait les vertus pour relever le défi. En parallèle, en 1923, la Société Chimique des usines du Rhône (SCUR) et le comptoir des textiles artificiels fondent la société Rhodiacéta qui crée donc une filature à Roussillon et en 1924 l'usine chimique Acétate Péage. Ce choix stratégique se révélera un franc succès. Il ne faudra attendre que 1928 pour que la

SCUR Lyonnaise s'unisse à la société Poulenc de Paris pour constituer l'entreprise Rhône-Poulenc. Un moment historique ! C'est ainsi que le centre industriel va traverser le XX^e siècle avec une double activité : création de textile artificiel et usine chimique dite de base.

4 900 salariés dans les années 60

Des années 20 au début des années 60, en passant par la seconde Guerre Mondiale, le site de Roussillon sera l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois dans la région. A la fin des années 60, en plein cœur des 30 glorieuses, l'on comptera jusqu'à 4 900 salariés sur le site. Ils n'étaient qu'un millier au début des années 20. Ce dynamisme rejaillira sur l'ensemble de la zone alors particulièrement prospère. Pour répondre au besoin de main d'œuvre, les directions successives seront dans l'obligation de faire appel à des immigrés : Espagnols, Italiens, Portugais et Allemands en majorité. Ceux-ci, comme l'ensemble des employés, seront logés par l'entreprise à la manière patriarcale dans des maisons à proximités du site. Ce que l'on appelle toujours, ici à Roussillon, les Cités. Ce sont elles qui feront l'objet, dans l'Edit'Oréal n°16 d'un troisième volet consacré à l'histoire industrielle de la ville. ■

455^{ème} Anniversaire de l'dit



Samedi 10 août
Château de Roussillon
Au temps de la Renaissance !

Convoi royal, visites du Château, conférences, animations, concerts, spectacles vivants...

Repas Renaissance sur réservation

Renseignements et inscriptions - Maison du patrimoine :

04 74 29 01 18 / 06 69 16 63 06.

isère
LE DÉPARTEMENT

VILLE DE
ROUSSILLON